

SARDINE

/RÉSULTATS CONTROLÉS DU RENDEMENT DU FILET TOURNANT DANS LA RÉGION DE SAINT-JEAN DE LUZ /

par P. ARNÉ, Lic. Sc.

Chargé de Mission à l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes

Le contrôle du rendement de ce filet a été effectué dans les conditions suivantes :

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Le 20 août 1932, embarquement sur le vapeur sardinier « *Saint-Joseph* », de Saint-Jean-de-Luz, patron LARÉGUY, à 5 h. 10 du matin. Arrivée à 6 h. 30 à 1 mille et demi au large de Bidart, station où des sardines ont été capturées la veille. Deux plates sont mises à l'eau pour jeter de la rogue et faire monter le poisson. Trois vapeurs de Saint-Jean-de-Luz sont déjà sur les lieux, avec leurs plates à la mer.

Conditions météorologiques :

Température : 22°5.
Etat du ciel : 2.
Direction du vent : S.-E.
Force : presque calme.

Conditions hydrologiques :

Profondeur : 36 mètres.
Courant : faible ou nul.
Etat de la mer : 2.
Direction de la houle : N.W.
Couleur de la mer : bleue.
Odeur : nulle.
Température de l'eau en surface : 22°5.

A 7 h. 15, la sardine ne montant pas, les plates sont embarquées et le « *Saint-Joseph* » fait route au Nord, suivi des trois vapeurs présents qui ont également jeté de la rogue sans résultat.

A 8 h. 10, le « *Saint-Joseph* » est par le travers d'Ondres (Landes), où sont déjà

en pêche, avec leurs plates à l'eau, les vapeurs « *Saint-Pierre* », « *Albert* » et « *Mari-
nette* », qui ont trouvé la sardine et sont en train de relever leurs filets. Les vapeurs
« *Jeanne-Henri* » et « *Suberno* », plus près de terre, ont également leurs plates à l'eau
et attendent la montée du poisson.

A 8 h. 20, le « *Saint-Joseph* » met ses deux plates à la mer.

A 8 h. 45, la sardine monte.

A 8 h. 47, première mise à l'eau du filet.

A 9 h. 05, le filet est rentré.

A 9 h. 20, sardines mises en caisse et comptées.

Total de la prise : 4.250 sardines des classes 14, 15, 16, 17; plus une seule sardine
de la classe 11; une vingtaine de chinchards, 6 encornets, quelques crabes nageurs
(*Polybius Henlowei*); les classes 14 et 15 sont en majorité.

A 9 h. 22, les hommes des plates qui ont continué à jeter de la rogue pendant la
relève du filet signalent de nouveau le poisson; un deuxième coup de filet est donné,
à quelques mètres du coup précédent.

A 9 h. 42, le filet est rentré.

Prise : 4.500 sardines des classes 14, 15, 16, 17. Quelques chinchards et maquereaux.
environ 50 petites dorades (*Pagellus centrodontus*), des encornets et des crabes nageurs.

Les plates sont embarquées et le « *Saint-Joseph* » va plus au large, à environ
2 milles et demi de terre. Fond : 30 mètres; courant d'environ 1 à 2 nœuds en surface.

A 10 heures, les plates sont mises à l'eau.

Six bélugas passent à proximité sans gêner la pêche.

A 10 h. 45, le poisson monte et le « *Saint-Joseph* » donne un troisième coup de filet.

A 11 h. 10, le filet est relevé.

Total de la prise : 800 sardines des classes 14, 15, 16; trois casiers de maquereaux.
trois casiers de chinchards, un casier de dorades, quelques crabes nageurs et encornets.

A 11 h. 45, presque au même endroit, quatrième coup de filet.

A 12 h. 05, le filet est rentré.

Prise : 4.500 sardines, classes 14, 15, 16, 17, en petit nombre classe 18; douze
casiers de maquereaux, cinq casiers de chinchards, un casier de dorades, quelques
encornets.

Total de la prise à 12 h. 05 : 14.000 sardines. Le « *Saint-Joseph* » regagne Saint-
Jean-de-Luz pour débarquer son poisson avant qu'il ne soit détérioré par la chaleur,
et repart aussitôt pour une deuxième pêche, dans la même journée.

Les prises totales de la journée du 20 août sont les suivantes :

Bateaux sorties : 15. Nombre de sardines pêchées : 400.000, soit une moyenne de
26.000 par bateau. Poids total : 10.000 kilogs, ce qui donne une moyenne de 40 sardines
au kilog. Prix du 1.000 : 70 francs. Valeur totale de la pêche : 28.000 francs, soit
1.866 francs par bateau, plus le prix de la vente des maquereaux, chinchards, etc.

La quantité totale de sardines pêchées, à Saint-Jean-de-Luz, pendant le mois
d'août 1932, a été de : 8.496.000 pour 321 sorties de bateaux, soit une moyenne, en
chiffres ronds, de 26.500 sardines pour chaque sortie de bateaux. Le produit de la vente
des sardines ayant été de 361.260 francs, chaque bateau a touché, en moyenne, pour
sa part de pêche du mois d'août : 11.250 francs, plus le produit de la vente des poissons
divers.

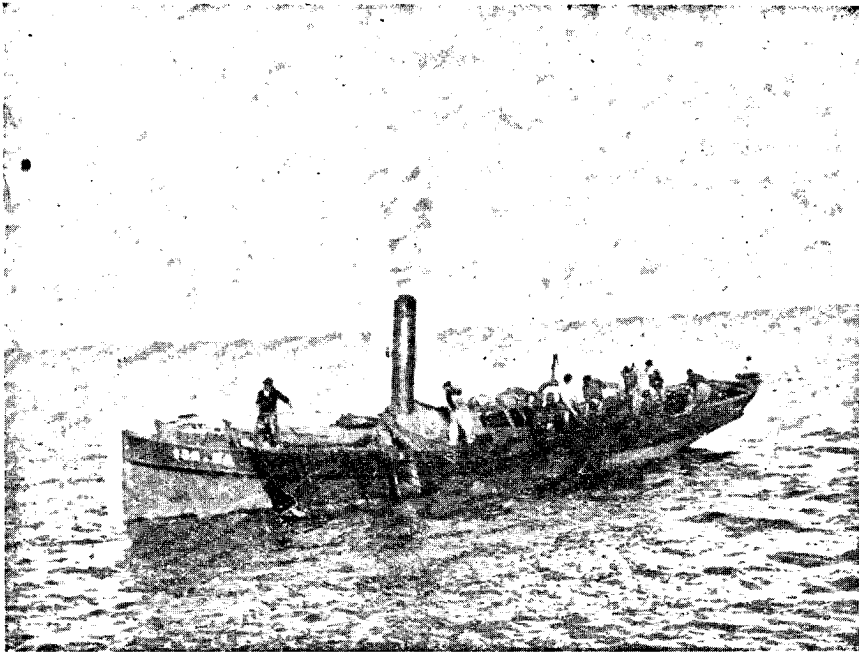


FIG. 1. — Vapeur « *Monique* » relevant son filet tournant.

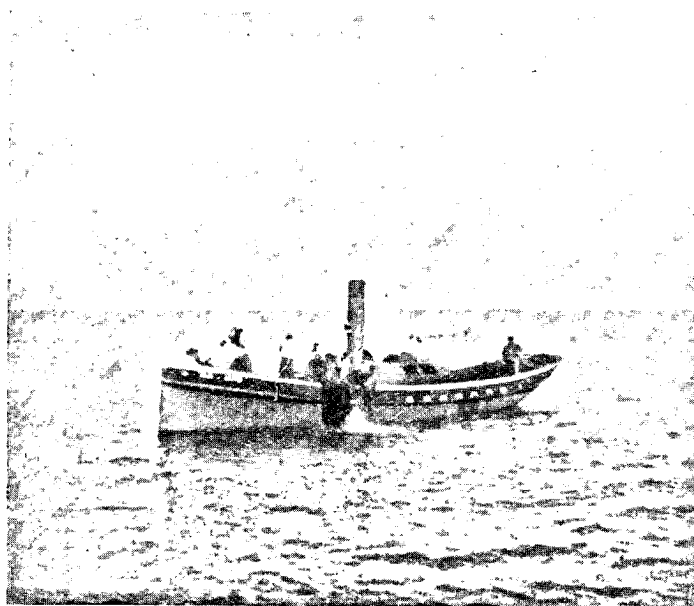


FIG. 2. — Vapeur « *Suberno* » : fin de la relève du filet.

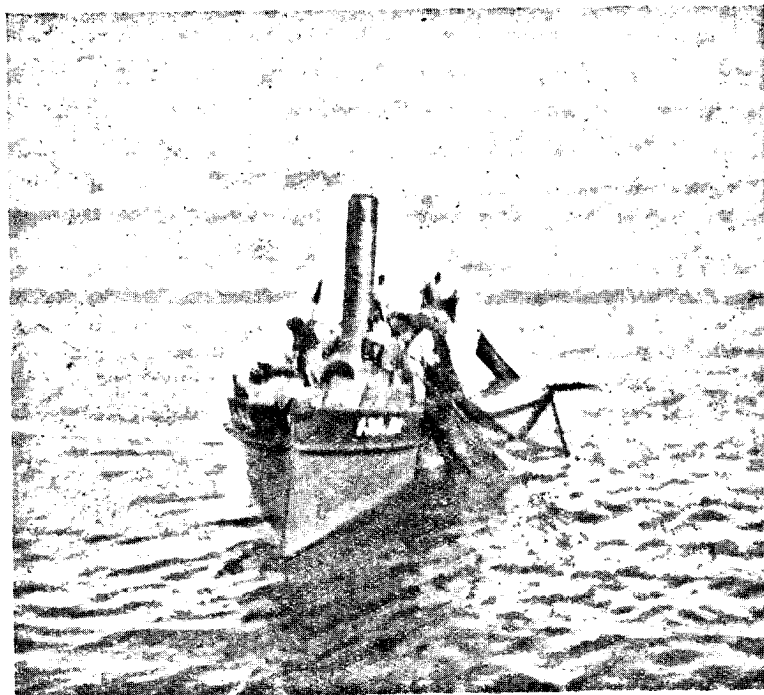


FIG. 3. — Vapeur « *Monique* ». La poche où la sardine est rassemblée à la fin de la relève du filet.

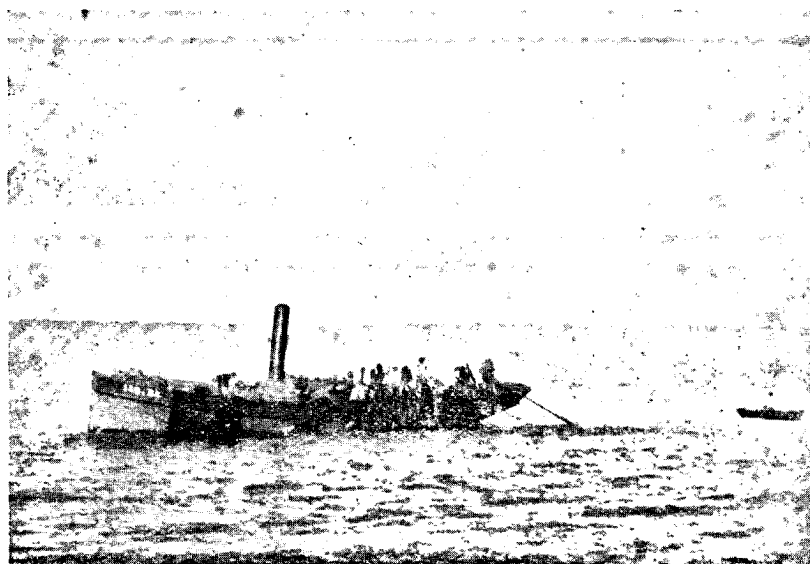


FIG. 4. — Vapeur « *Monique* ». Relève du filet.

Le poids de la sardine a varié de 50 à 40 au kilogramme, et le prix du mille de 23 à 71 francs.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE

Le Commandant du « *Chasseur 63* », de la Marine Nationale, ayant bien voulu appareiller, le 6 septembre, pour me permettre de me rendre sur les lieux de pêche, j'ai pu contrôler, ce jour là, avec plus de facilités qu'à bord d'un sardinier, la pêche de plusieurs bateaux.

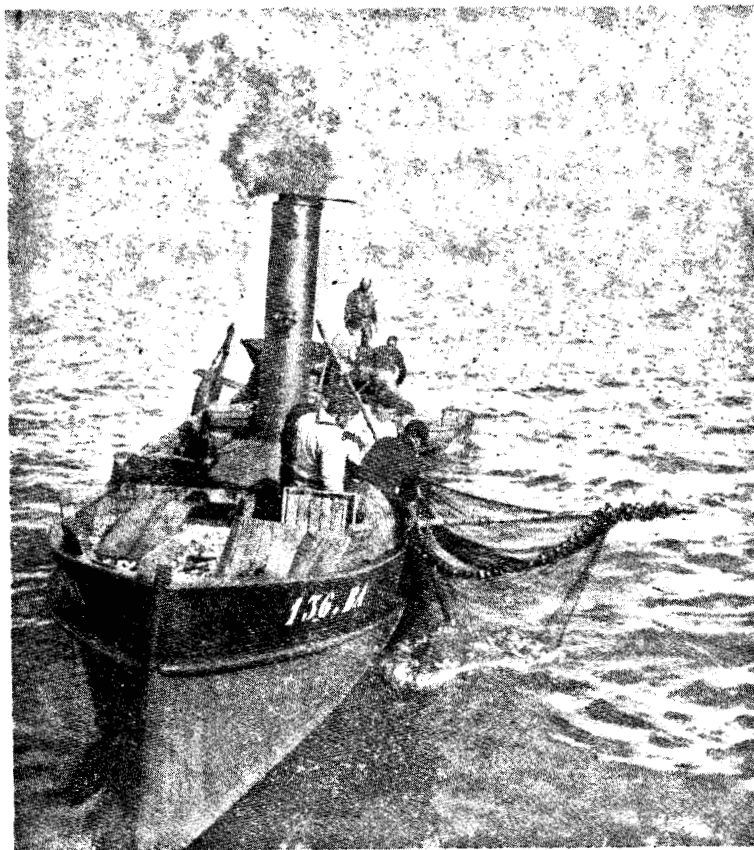


FIG. 5. — Vapeur « *Monique* ». Embarquement de la sardine à l'aide de l'épuisette.

Le 6 septembre 1932, la station de pêche était entre Vieux-Boucau et Huchet, sur la côte des Landes, à 1 mille et 3 milles de terre. A la station 142, à 4 milles et demi S.W. de Vieux-Boucau, à 8 h. 30, huit vapeurs sardiniers sont en pêche.

Conditions météorologiques :

Baromètre : 760 mm.

Température de l'air : + 20°.

Etat du ciel : 0.

Direction du vent : E.

Force : petite brise.

Conditions hydrologiques :

Etat de la mer : 3.
 Profondeur : 29 m. 50.
 Courant : faible ou nul.
 Direction de la houle : W.
 Couleur de la mer : bleue.
 Odeur : nulle.
 Température de l'eau en surface : 21°8.
 Densité (à la balance de Mörh) : 1,0254 à 20°.
 Température à 25 mètres : T. 15°8 t. 18.
 Densité : 1,0261 à 20°.

Tous les vapeurs ont leurs plates à l'eau, mais le poisson a été long à monter : une heure à une heure trente, après le jet d'un baquet entier de rogne.

A 8 h. 30, le vapeur « *Monique* » finit de relever son filet. Prise : 10.000 sardines des classes 12, 13, 14.

A 8 h. 35, le « *Monique* » jette un deuxième coup de filet, à côté du premier.

A 8 h. 55, le filet est relevé.

Prise : 10.000 sardines des classes 12, 13, 14.

A 9 h. 05, le « *Monique* » donne un troisième coup de filet, à faible distance (environ 100 mètres) des deux premiers.

9 h. 25, le filet est relevé.

Prise : 10.000 sardines des classes 12, 13, 14; en majorité classes 13, 14.

Prise totale du vapeur « *Monique* » en une heure trente de pêche et trois coups de filet : 30.000 sardines.

A 9 h. 30, le « *Monique* » rentre à Saint-Jean-de-Luz, sa pêche de la matinée terminée.

A la même station et à la même heure, le vapeur « *Fifine Henri* » avait fait les prises suivantes :

Premier coup de filet.....	14.000 sardines
Deuxième coup de filet.....	7.000 —
Troisième coup de filet.....	9.000 —
	<hr/>
Total	30.000 sardines

Classes représentées : 12, 13, 14, cette dernière en majorité, faisant une moyenne, pour l'ensemble, de 42 à 43 poissons au kilogramme.

A 1 mille et demi plus au Nord, le vapeur « *Suberno* » avait pris :

Aux deux premiers coups de filet.....	18.000 sardines
Au troisième coup de filet, terminé à 9 h. 55	10.000 —
	<hr/>
Total	28.000 sardines

A 10 h. 10, la plupart des bateaux regagnent Saint-Jean-de-Luz, leur pêche de la matinée terminée.

Le résultat de la pêche de la journée du 6 septembre a été le suivant :

Nombre de bateaux sortis : 27.

Quantité de sardines pêchées : 720.000.

Moyenne de sardines par bateau : 26.600. Prix total de la pêche, à 46 francs le mille : 26.120 francs, soit 1.229 francs pour chaque bateau.

Utilisation du filet tournant dans les régions où il y a des courants

Il ne m'a pas été possible, au cours de mes sorties, de contrôler les résultats que donne le filet tournant dans les parages où règnent des courants rapides, le courant le plus fort rencontré sur les lieux de pêche ne dépassant pas, certainement, 3 nœuds.

Jusqu'à cette vitesse, les courants ne paraissent pas être un obstacle à l'emploi du filet, à la condition de prendre pour sa manœuvre, certaines précautions dictées par l'expérience.

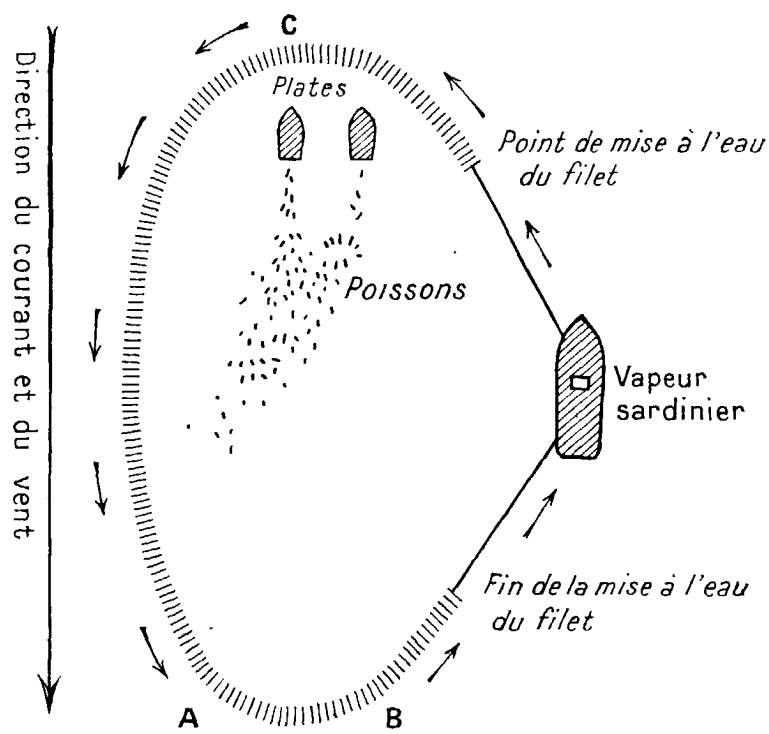


FIG. 6.

Les patrons de pêche de Saint-Jean-de-Luz que j'ai interrogés à ce sujet et qui ont répondu, avec une parfaite bonne grâce, à mes questions, prétendent pouvoir réussir de beaux coups de filets, même avec des courants atteignant 4 nœuds, à la condition de mettre l'engin à l'eau dans des conditions convenables, en tenant compte de la direction du courant et du vent.

La figure 6 donne un aperçu de la manœuvre à effectuer quand vent et courant ont le même sens.

Dans ces conditions, la partie du filet comprise entre A et B travaille seule efficacement pour retenir le poisson, mais filet, plates, rogue et bateau dérivant en même temps, dans la même direction, la manœuvre peut s'effectuer sans risquer d'engager le filet sous le bateau. On s'efforce, d'autre part, de maintenir le poisson dans le cercle, en plaçant les plates aussi près que possible de la partie C. En fait, les plates s'amarrent aux lièges du filet et jettent de la rogue, parfois en C, par dessus le filet, pour que cette rogue ne soit pas entraînée trop tôt par le courant.

Suivant la direction et la force du vent et du courant, cette manœuvre comporte toutes sortes de variantes.

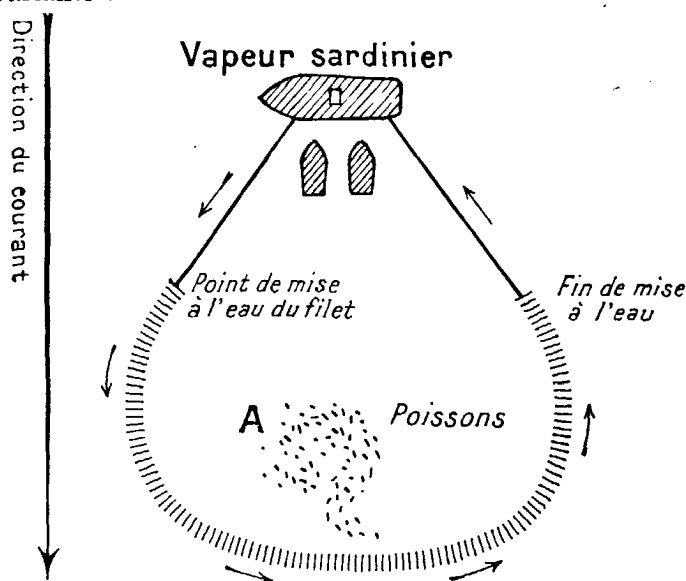


FIG. 7.

S'il n'y a pas de vent, elle peut, notamment, s'effectuer de la manière suivante :

Elle consiste, on le voit sur la figure 7, à jeter le filet à bout de corde, assez loin des plates, pour que le poisson qui a tendance à aller en A pour suivre la rogue entraînée par le courant, soit enfermé dans le cercle.

En résumé, la réussite du coup de filet tournant, dans les eaux où règnent des courants atteignant 3 nœuds et plus, paraît dépendre entièrement de la technique et, par suite, de l'expérience et de l'habileté du patron de pêche qui doit combiner sa manœuvre suivant les circonstances locales.

En principe, il faut toujours jeter le filet de manière à ce que l'ouverture du cercle, ou une partie seulement de ce cercle, se trouve dans le sens du courant; mais, pour que la manœuvre réussisse, il est indispensable de tenir également compte de la force et de la direction du vent qui vient compliquer la dérive. C'est une difficulté que la pratique seule permet de surmonter.

Par contre, les patrons de pêche Luziens sont très affirmatifs sur l'impossibilité d'employer utilement le filet tournant dans des régions où règnent, à la fois, un courant de surface et un courant de profondeur de sens contraire, ce qui se produit parfois dans le Golfe. Dans ces conditions, le filet tend à prendre des formes irrégulières et à se mettre en paquet et le poisson ne peut être fermé à temps.

CONCLUSION

Les résultats des pêches contrôlées le 20 août et le 6 septembre sont, les statistiques le prouvent, tout à fait normaux et correspondent aux chiffres moyens des pêches du mois d'août 1932.

Les prises de plus de 10.000 sardines, d'un seul coup de filet sont, dans ce mois, plutôt exceptionnelles, le poisson paraissant, en général, groupé d'une façon peu dense, mais on sait que, dans des circonstances favorables, le chiffre des captures peut être beaucoup plus élevé et atteindre ou même dépasser 100.000 sardines dans un seul coup de filet.

En juin et juillet, le rendement de la pêche a été le suivant :

Mois de juin :

Nombre de bateaux sortis : 198.
Total de la pêche : 9.550.000 sardines.
Poids total de la pêche : 181.575 kilogs.
Valeur de la pêche : 288.605 francs.

Mois de juillet :

Nombre de bateaux sortis : 294.
Total de la pêche : 9.490.000 sardines.
Valeur de la pêche : 305.890 francs.

Les captures moyennes de chaque bateau ont donc été de 48.000 sardines pour les sorties de juin, et de 32.200 pour celles de juillet.

RENSEIGNEMENTS SUR LES FILETS TOURNANTS EMPLOYÉS A SAINT-JEAN-DE-LUZ

La plupart des bolinches utilisés à Saint-Jean-de-Luz ont les caractéristiques suivantes : (voir figure 8).

Longueur : 72 brasses \times 1 m. 65 = 118 m. 80.
Largeur : 32 brasses \times 1 m. 65 = 52 m. 80.
Mailles du filet : 10 \times 10 mm.
Mailles d'armature supérieure et de côtés : 0,25 \times 0,25 mm.
Mailles d'armature inférieure : 0,30 \times 0,30 mm.
Le filet se compose de lèzes de 7 m. 40 de largeur.
Les lièges sont espacés de 0,05 cm. et les plombs de 0,33 cm.

La ralingue inférieure porte 7 anneaux de 0,06 cm. de diamètre à chacun desquels est fixé un bout de cordage de 0,80 cm. muni à son extrémité d'un deuxième anneau où passe la corde de coulissage.

Cette corde, d'une longueur de 225 à 300 mètres, porte quatre lests en plomb de chaque côté du filet (fig. 9).

Ces plombs servent à faire plonger la corde de coulissage qui passe ainsi sous le filet au moment de sa mise à l'eau.

Le filet est muni en outre de chaque côté de deux bras, terminés en patte d'oie : le

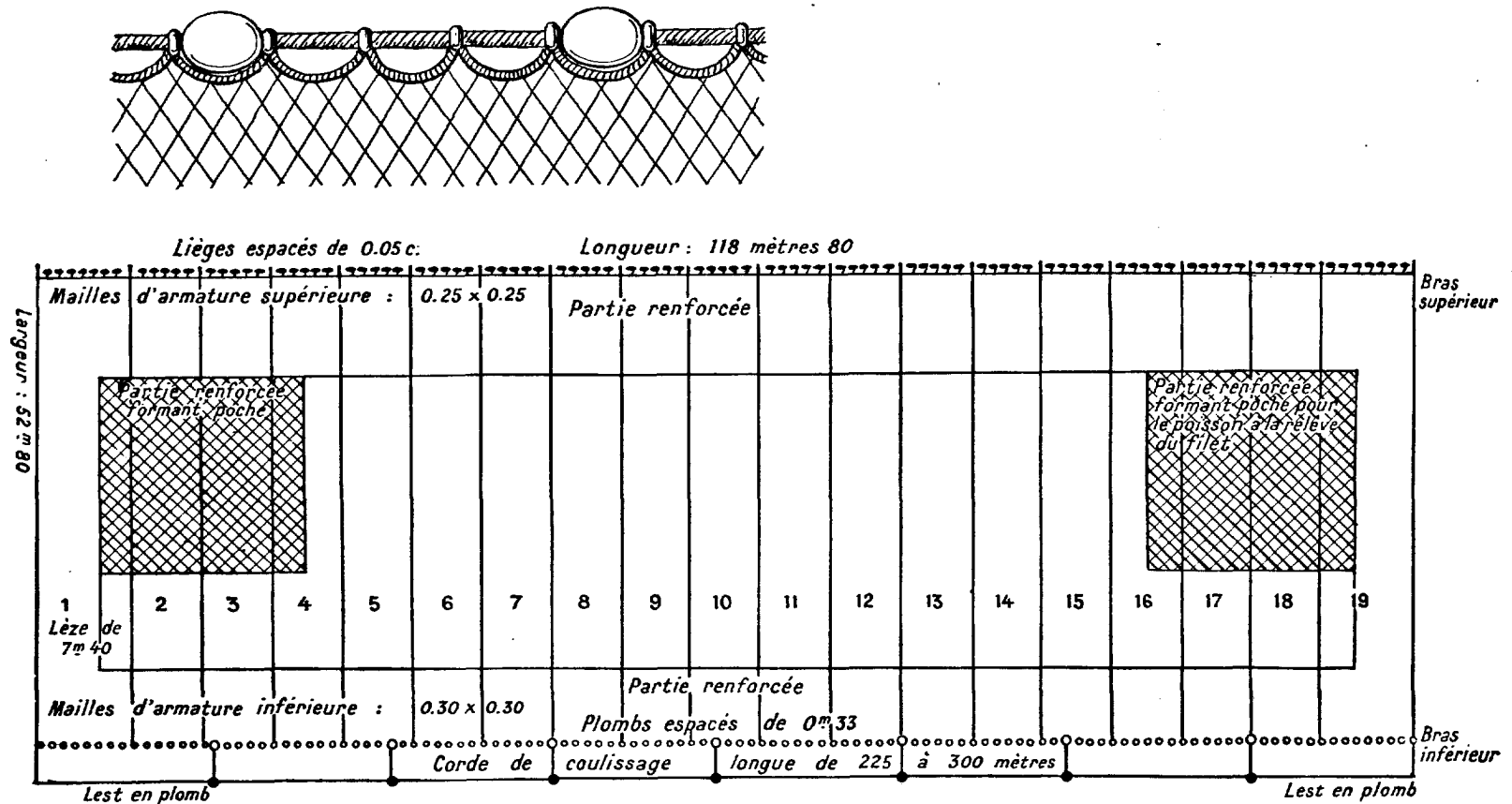


Fig. 8. — Filet tournant dit "Bolinche" employé à Saint-Jean-de-Luz et sur les côtes d'Espagne.
Mode d'armature.

bras de la ralingue supérieure a 27 brasses, soit 44 m. 55, celui de la ralingue inférieure 31 brasses, soit 51 m. 15. Une corde d'environ 100 mètres fait suite à la patte d'oie de chaque côté (voir figure 9).

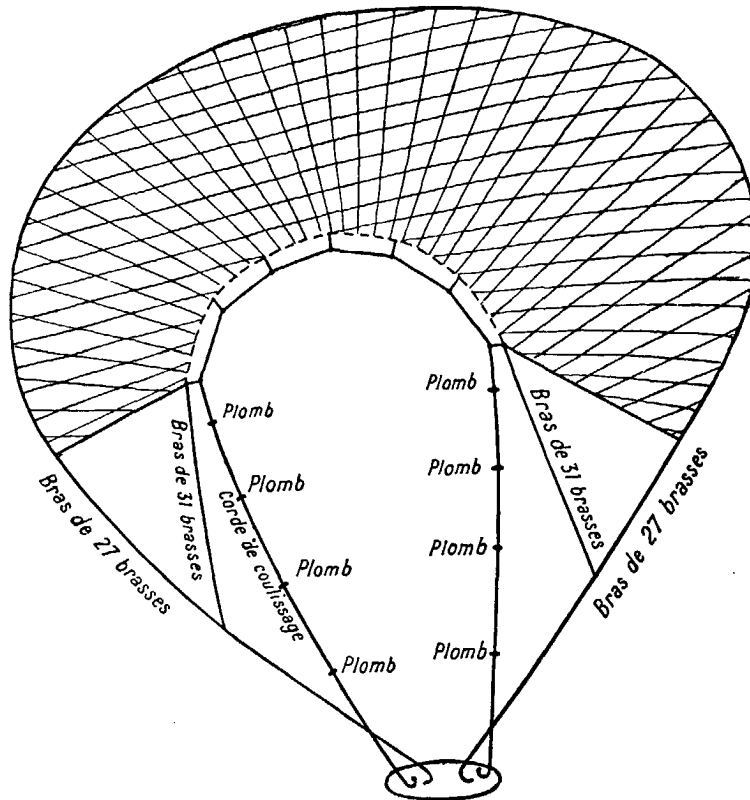


FIG. 9.

Les bolinches employés par les espagnols sont en général plus grands et ont les dimensions suivantes :

Longueur du filet : 85 brasses \times 1 m. 65 = 140 m. 25.

Largeur du filet : 33 brasses \times 1 m. 65 = 54 m. 45.

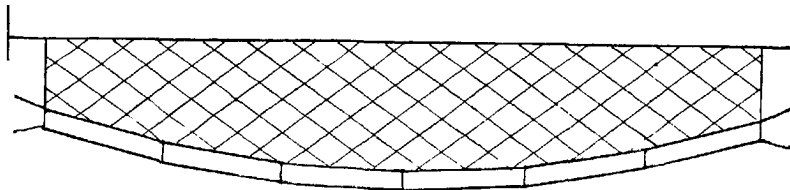


FIG. 10.

Quelques filets au lieu de former un rectangle, comme le modèle de la figure 8, ont leurs extrémités moins larges que la partie centrale, ce qui leur donne l'aspect de la senne tournante employée par les pêcheurs norvégiens (fig. 10).

*STATISTIQUES DES PÊCHES; JOUR PAR JOUR,
DES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOUT A SAINT-JEAN-DE-LUZ*

MOIS DE JUIN 1932

JOURS	NOMBRE DE BATEAUX SORTIS	NOMBRE DE MILLE DE SARDINES	NOMBRE DE KILOGS	MOULE	PRIX DU MILLE	VALEUR TOTALE
1.....	4	60.000	1.130	53	45	2.700. >
2.....	6	180.000	3.215	56	36	1.080. >
3.....	8	540.000	9.640	56	26	14.040. >
4.....	0	—	—	—	—	—
5.....	0	—	—	—	—	—
6.....	0	—	—	—	—	—
7.....	0	—	—	—	—	—
8.....	0	—	—	—	—	—
9.....	5	250.000	4.385	57	23	5.665. >
10.....	6	140.000	2.500	56	30	4.245. >
11.....	8	250.000	4.715	53	26	5.150. >
12.....	0	—	—	—	—	—
13.....	14	655.000	13.100	50	33	21.750. >
14.....	14	790.000	15.800	50	33	26.500. >
15.....	0	—	—	—	—	—
16.....	0	—	—	—	—	—
17.....	15	865.000	16.320	53	31	27.215. >
18.....	15	725.000	13.680	55	26	19.520. >
19.....	0	—	—	—	—	—
20.....	15	580.000	10.545	55	28	16.640. >
21.....	0	—	—	—	—	—
22.....	15	715.000	14.300	50	38	27.250. >
23.....	15	800.000	16.665	48	36	28.930. >
24.....	15	825.000	16.500	50	32	27.000. >
25.....	13	650.000	12.500	52	28	18.750. >
26.....	0	—	—	—	—	—
27.....	0	—	—	—	—	—
28.....	0	—	—	—	—	—
29.....	15	770.000	14.000	55	29	23.060. >
30.....	15	755.000	12.580	60	25	19.110. >
TOTAUX...	198	9.550.000	181.575		—	288.605. >

Pendant le mois de juin les bateaux de Saint-Jean-de-Luz ont pêché, en outre :

Anchois : 6.175 kilogs.

Thon rouge : 15.455 kilogs.

Maquereau : 15.990 kilogs.

MOIS DE JUILLET 1932

JOURS	NOMBRE DE BATEAUX SORTIS	NOMBRE DE MILLE DE SARDINES	NOMBRE DE KILOGS	MOULE	PRIX DU MILLE	VALEUR EN FRANCS
1.....	15	605.000	12.100	50	31	19.050. >
2.....	9	305.000	5.260	55	25	7.675. >
3.....	0	—	—	—	—	—
4.....	15	725.000	12.500	58	25	18.750. >
5.....	15	725.000	14.500	50	32	23.250. >
6.....	15	725.000	12.085	60	25	18.930. >
7.....	15	575.000	10.455	55	29	17.070. >
8.....	15	500.000	9.090	55	30	15.020. >
9.....	15	300.000	6.000	50	24	7.450. >
10.....	0	—	—	—	—	—
11.....	15	500.000	9.090	55	30	15.005. >
12.....	15	700.000	12.725	55	41	19.910. >
13.....	1	15.000	290	52	60	900. >
14.....	0	—	—	—	—	—
15.....	15	695.000	12.635	55	29	20.320. >
16.....	0	—	—	—	—	—
17.....	0	—	—	—	—	—
18.....	8	250.000	5.210	48	47	11.750. >
19.....	8	240.000	4.800	50	37	9.450. >
20.....	9	270.000	5.625	48	45	12.370. >
21.....	13	400.000	8.695	46	40	16.315. >
22.....	15	725.000	15.105	48	35	25.800. >
23.....	15	660.000	14.040	47	32	21.225. >
24.....	0	—	—	—	—	—
25.....	7	45.000	935	48	65	2.935. >
26.....	0	—	—	—	—	—
27.....	10	80.000	1.665	48	75	6.000. >
28.....	2	45.000	1.125	40	85	3.825. >
29.....	7	135.000	3.070	44	80	10.800. >
30.....	10	270.000	5.400	50	45	12.150. >
31.....	0	—	—	—	—	—
TOTAUX...	294	9.490.000	182.400	—	—	305.950. >

Pendant le mois de juillet, les bateaux de Saint-Jean-de-Luz ont pêché en outre :

Thon rouge	58.125 kilogs à 6 francs le kilog.
Thon blanc	28.155 — 5 — —
Maquereau	13.910 — 4 — —

MOIS D'AOUT 1932

JOURS	NOMBRE DE BATEAUX SORTIS	NOMBRE DE MILLE DE SARDINES	NOMBRE DE KILOGS	MOULE	PRIX DU MILLE	VALEUR EN FRANCS
1.....	5	85.000	1.890	45	70	5.950. >
2.....	7	260.000	5.910	44	70	18.200. >
3.....	11	290.000	6.590	44	60	12.760. >
4.....	8	60.000	1.200	50	45	2.700. >
5.....	7	70.000	1.400	50	60	4.200. >
6.....	4	50.000	1.470	34	71	3.550. >
7.....	0	—	—	—	—	—
8.....	9	220.000	4.680	47	65	14.300. >
9.....	10	265.000	6.020	44	60	15.900. >
10.....	9	205.000	4.650	44	65	13.325. >
11.....	9	185.000	4.405	42	70	12.950. >
12.....	9	200.000	4.760	42	70	10.570. >
13.....	10	475.000	11.310	42	60	17.690. >
14.....	0	—	—	—	—	—
15.....	0	—	—	—	—	—
16.....	15	505.000	12.025	42	28	14.225. >
17.....	16	525.000	13.125	40	25	13.230. >
18.....	15	425.000	10.625	40	25	10.750. >
19.....	16	515.000	12.875	40	23	11.870. >
20.....	15	400.000	10.000	40	70	15.975. >
21.....	0	—	—	—	—	—
22.....	16	530.000	13.250	40	40	21.500. >
23.....	16	320.000	8.000	40	57	18.500. >
24.....	16	360.000	9.000	40	44	15.775. >
25.....	16	95.000	2.375	40	59	5.675. >
26.....	16	530.000	12.620	42	39	21.160. >
27.....	16	380.000	7.600	50	30	11.400. >
28.....	0	—	—	—	—	—
29.....	18	395.000	8.775	45	40	16.950. >
30.....	14	500.000	11.625	43	48	24.460. >
31.....	18	650.000	15.115	43	42	27.695. >
TOTAUX...	321	8.495.000	201.305	—	—	361.260. >

En plus :

Thon rouge 49.340 kilogs à 8 francs le kilog.
 Thon blanc 25.420 — 4 — —